

# Rapport public Parcoursup session 2024

Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné (23471)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné (23471)	Jury par défaut	Tous les candidats	60	1890	1888	241	60

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné (23471)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	842	842	110	33	55 %
			Masculin	1048	1046	131	27	45 %
			<b>Total</b>	<b>1890</b>	<b>1888</b>	<b>241</b>	<b>60</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné (23471)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	23	23	0	0	0 %
				Sans mention	506	506	23	7	11,9 %
				AB	646	646	83	25	42,4 %
				B	400	400	88	23	39 %
				TB	113	113	38	4	6,8 %
				TBF	5	5	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>1693</b>	<b>1693</b>	<b>233</b>	<b>59</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	10	10	0	0	0 %
				Sans mention	73	73	0	0	0 %
				AB	47	47	4	1	100 %
				B	22	22	2	0	0 %
				TB	1	1	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>153</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0	
				Sans mention	16	16	0	0	
				AB	8	8	0	0	
				B	10	10	1	0	
				TB	1	1	1	0	
				<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	0	0	
				TB	2	2	0	0	
				<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	3	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné (23471)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1470	1469	241	60	100 %
			En réorientation	296	295	0	0	0 %
			Non scolarisés	70	70	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	12	12	0	0	0 %
			Autres	42	42	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>1890</b>	<b>1888</b>	<b>241</b>	<b>60</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné (23471)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	462	462	75	14
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	356	356	64	18
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	232	232	44	6
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	157	157	19	8

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	92	92	11	4	
			Autres doublettes	340	340	20	9	
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	85	85	4	1	
			Autres doublettes	57	57	2	0	
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>					

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*



Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné (23471)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	28,2 %	28,2 %	32,2 %	23,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	21,7 %	21,7 %	27,5 %	30,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	14,2 %	14,2 %	18,9 %	10,2 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9,6 %	9,6 %	8,2 %	13,6 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	5,6 %	5,6 %	4,7 %	6,8 %
		Autres doublettes	20,7 %	20,7 %	8,6 %	15,3 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné (23471)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	59,9 %	59,9 %	66,7 %	100 %
		Autres doublettes	40,1 %	40,1 %	33,3 %	0 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Attendu 1 : Niveau de compétences scientifiques en 1re et en Term (20%)	Notes des enseignements scientifiques communs (40%) et notes des EDS scientifiques (60%) - Contrôle continu sur 5 trimestres - Bonus de 2 points max pour les options scientifiques	Essentiel
	Attendu 2 : Niveau de compétences littéraires et argumentaires en 1re et en Term (20%)	Notes des enseignements littéraires communs (60%) et notes des EDS littéraires (40%) - Contrôle continu sur 5 trimestres - Bonus de 2 points max pour les options littéraires	Essentiel
	Attendu 3 : Niveau de compétences sportives (5%)	Notes de contrôle continu d'EPS - Bonus de 3 points max pour l'option EPS	Très important
	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie	Les candidats en réorientation doivent indiquer les résultats obtenus dans leurs études supérieures	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir : -Méthodes de travail (5,5%) -Autonomie (5,5%) -Capacité à s'investir (3%)	Essentiel
Savoir-être	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir : Engagement citoyen, esprit d'initiative (3%)	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	- Fiche avenir : Capacité à réussir (3%) - La lettre de motivation du candidat (à déposer dans le dossier Parcoursup) permet d'augmenter ou d'abaisser le score obtenu dans l'attendu 5	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attendu 3 : Niveau de pratique sportive ou artistique en dehors de l'EPS (15%)	Plus haut niveau de pratique sportive ou artistique dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (la réponse à la question 1 du questionnaire spécifique STAPS doit être accompagnée d'une pièce justificative)	Essentiel
	Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (20%)	+ haut niveau de qualif <sup>o</sup> ou engagement dans les domaines du secourisme, arbitrage, vie civique citoyenne ou associative (10%). + haut niveau de qualif <sup>o</sup> ou expérience d'encadrement (10%). Les réponses aux q <sup>o</sup> 2 et 3 du questionnaire spécifique STAPS doivent être accompagnées de pièces justificatives	Essentiel

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Écologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

### **Série STAV**

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

### **Série STD2A**

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

### **Série STI2D**

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)



## **Série STL**

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

## **Série STMG**

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

## **Série ST2S**

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

## **Série S2TMD**

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)

- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective.

La Commission d'Examen des Vœux a ordonné les candidatures.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche Parcoursup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

**Signature :**

Mathias BERNARD,

Président de l'établissement Université Clermont  
Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS